

**3 épis**

## **REGLEMENT INTERIEUR**

### **LE BUREAU D'ACCUEIL**

Le bureau d'accueil est ouvert de 10h à 12h30 et de 15h (14h pour les réservations) à 19h30.

Nous n'acceptons pas les personnes mineures non accompagnées par leurs parents. Le nombre de personnes par emplacement ne peut excéder 4 personnes sauf dans le cas d'une famille, parents et enfants, comprenant 6 personnes.

La vente de jetons se fait à la réception aux heures du bureau d'accueil.

Nous assurons la congélation de blocs spécial glaciaires tous les jours de 10h à 12h (consultez les tarifs sur le panneau d'affichage).

### **FACTURE**

#### ***ARRIVEE RETARDEE – DEPART ANTICIPE***

En cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé, quelques en soient les raisons personnelles, aucune réduction ou remboursement ne seront accordés.

Le mauvais temps ne saurait représenter une justification valable au départ anticipé et à l'annulation d'un séjour.

Les arrivées sur le camping se font à partir de 14h. Les départs se font avant 11h. Si le départ s'effectue après 12h, un jour supplémentaire sera facturé. Le règlement sera effectué la veille.

### **POUR LA SECURITE ET LA TRANQUILITE DE TOUS**

Vols : la Direction n'est en aucun cas responsable des vols commis sur le terrain. Les usagers du camp sont invités à prendre toutes les précautions habituelles pour la sauvegarde de leur matériel.

Les usagers du camp sont priés d'éviter tous bruits et discussions qui pourraient gêner leurs voisins. L'usage des appareils sonores ne doit pas être perçu au-delà du périmètre de chaque emplacement.

Les fermetures de portières et coffres doivent être aussi discrètes que possible.

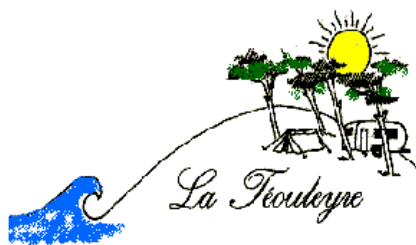
Le silence doit être total entre 22h et 8h sur le terrain, les aires de jeux tout comme dans les sanitaires. La circulation en voiture est limitée à 10 km/h. Elle est également interdite à l'intérieur du camp de 22h à 8h.

A partir de 22h, tout campeur devra laisser sa voiture sur le parking (à l'entrée) et nous vous rappelons que les toilettes sont éclairées jusqu'à 23h30.

Les visiteurs doivent laisser leur véhicule au parking et signaler leur venue à la réception.

Aire Naturelle « La Téouleyre » - route de Contis – 40170 SAINT JULIEN EN BORN  
Réservations : (+33) 5.58.42.77.80

[info@lateouleyre.com](mailto:info@lateouleyre.com) / [www.lateouleyre.com](http://www.lateouleyre.com)



**3 épis**

## **REGLEMENT INTERIEUR**

### **BARBECUE INTERDITS SUR LE CAMPING**

Une aire de barbecue et un appareil sont à votre disposition au coin du bâtiment. Les ordures ménagères, déchets devront être conditionnées en sacs et déposées dans les poubelles.

#### **RECYCLAGE DES DECHETS OBLIGATOIRES :**

Triez verres, papiers, bouteilles plastiques **etc...** et déposez-les dans les containers à l'entrée du camping.

### **LES ANIMAUX**

Toujours tenus en laisse. Ne pas les laisser seuls enfermés dans la voiture, la tente, la caravane ou le camping-car en l'absence de leurs maîtres qui en sont civilement responsable.

### **SECURITE AUX JEUX, BALANCOIRES**

Les enfants utilisent les jeux, mis à leur disposition, sous la responsabilité et la surveillance de leurs parents. Par conséquent, nous nous dégageons de toute responsabilité en cas d'accident survenu sur les différentes aires de jeux. Fermeture des aires de jeux à 22h. Aucun jeu gênant ne peut être organisé à l'intérieur et à proximité des sanitaires.

### **TENUE ET RESPECT DES INSTALLATIONS**

Les installations sanitaires doivent être maintenues en constant état de propreté par chaque usager.

Nous effectuons le nettoyage des sanitaires quotidiennement **de 15h à 16h30**.

Durant ces heures, aucune vaisselle, douche et utilisation de lavabos ne seront autorisées. Les toilettes utilisables en priorité, durant ces horaires, sont les W.C. à proximité de l'accueil.

Les emplacements doivent aussi être remis dans leurs états d'origine si vous effectuez, par exemple des tranchées pour évacuer les eaux de pluie.

Le propriétaire est responsable de l'ordre et de la bonne tenue du camp.

Il a le devoir de sanctionner les manquements au présent règlement et si nécessaire d'expulser toute personne qui ne le respecte pas.

Aire Naturelle « La Téouleyre » - route de Contis – 40170 SAINT JULIEN EN BORN

Réservations : (+33) 5.58.42.77.80

[info@lateouleyre.com](mailto:info@lateouleyre.com) / [www.lateouleyre.com](http://www.lateouleyre.com)